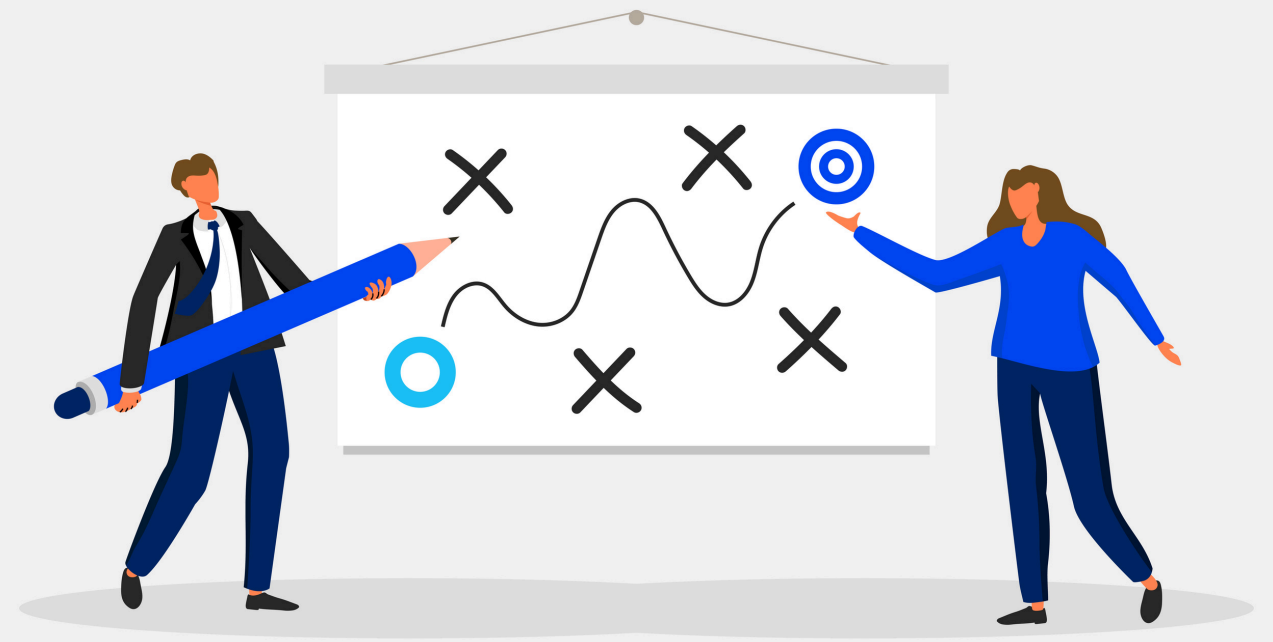


COMMENT DEVENIR INGÉNIEUR AU QUÉBEC ?



CPI: LE POINT DE DÉPART

Au Québec, seules les personnes titulaires d'un permis et inscrites au Tableau de l'**Ordre des ingénieurs du Québec** peuvent exercer la profession d'ingénieur. Pour atteindre l'objectif « ing. », il faut d'abord passer par la case « **CPI** » (**candidat ou candidate à la profession d'ingénieur**).

En tant qu'employeur en génie, **mieux comprendre le parcours CPI** de vos candidat.e.s lors de votre processus de dotation ou de vos employé.e.s vous aidera à connaître les étapes et délais pour mieux les soutenir.



LE PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

LES 6 ÉTAPES POUR DEVENIR INGÉNIEUR



POURQUOI EMBAUCHER UN CPI ?

Les candidats ou candidates à la profession d'ingénieur (CPI) sont des personnes compétent.e.s et respectent le cadre juridique ainsi que le Code de déontologie. Cependant, elles doivent être supervisées lorsqu'elles participent aux activités réservées des ingénieur.e.s. Ces heures de supervision peuvent d'ailleurs être reconnues comme heures de formation continue pour les membres de l'Ordre de votre équipe. C'est aussi un excellent levier de rétention des talents et de formation de la relève.

COMMENT SOUTENIR VOS FUTURS INGÉNIEURS ?

L'employeur peut jouer un rôle déterminant dans la réussite de ce parcours professionnel.

OFFRIR UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'APPRENTISSAGE

Confiez à votre CPI des mandats variés lui permettant de développer les 6 compétences clés et valorisez l'apprentissage dans votre culture d'entreprise.

FACILITER LA SUPERVISION

Fixez des objectifs et, surtout, prévoyez du temps pour des interactions régulières et une supervision de qualité.

SOUTENIR LA PRÉPARATION À L'EXAMEN

N'hésitez pas à accorder du temps pour l'étude ou à proposer des activités d'entraide.

Ressources complémentaires :

[Consultez nos services Employeurs](#)

[Retrouvez les informations pour devenir ingénieur](#)

[Explorez le rôle de superviseur](#)

[Consultez le guide de préadmission](#)

[Recrutez un CPI](#)

Nous joindre :

employeur@oiq.qc.ca

[Abonnez-vous à notre infolettre Employeur en génie](#)

ing. | SERVICES EMPLOYEURS